

Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Inauguration de la chaufferie biomasse et du réseau de chaleur à MOIMAY

VESOUL, le 6 décembre 2025

Contact Énergies renouvelables : Céline CHAPELLE

Tél : 06.48.39.60.70

Mail : c.chapelle@sied70.fr

Contact Communication : Sandrine GUENET

Tél : 06.99.25.80.41

Mail : s.guenet@sied70.fr

Le SIED 70 annonce l'inauguration de la chaufferie biomasse avec réseau de chaleur sur la commune de MOIMAY (70). Ce projet, initié par la commune de MOIMAY et mené par le SIED 70, représente un engagement fort envers une énergie renouvelable et responsable. Les travaux, commencés en janvier 2025, sont maintenant terminés et la chaufferie est en fonctionnement depuis ce mois de novembre 2025.

→ Inauguration le samedi 6 décembre 2025 à 11h

L'inauguration officielle se déroule ce **samedi 6 décembre 2025 à 11h** rue de l'ancien presbytère **2 place de l'église 70110 MOIMAY**. Les élus, institutionnels, financeurs, entreprises, abonnés et habitants sont invités à venir découvrir cette nouvelle installation. L'inauguration est suivie d'un verre de l'amitié proposé à la Maison d'enfants, établissement desservi par le réseau de chaleur.

Présentation de l'installation

La chaufferie biomasse et son réseau de chaleur visent à fournir une source d'énergie durable et locale pour plusieurs bâtiments situés sur la commune, répondant ainsi aux besoins annuels de chauffage et d'eau chaude sanitaire, estimés à 316 MWh pour une puissance de 378 kW.

L'ancienne grange du Presbytère est transformée pour accueillir la chaufferie biomasse. Le réseau de chaleur d'une longueur de 775 mètres linéaires dessert 5 bâtiments de l'association Maison d'enfants, la mairie, l'église, la salle des fêtes et futur gîte (ancien presbytère) et 3 particuliers.

Pour assurer la production d'énergie, l'installation thermique est composée de **deux chaudières à plaquettes de 150 kW** chacune utilisant des plaquettes de bois issues de forêts locales. La production d'énergie issue de ces chaudières biomasse est estimée à **430 MWh/an**, utilisant 100 % de biomasse, ce qui équivaut à la consommation d'énergie de 36 logements. Cette production nécessite environ **145 tonnes de plaquettes de bois par an**.

L'installation est également composée d'un silo de stockage d'une capacité d'environ 30 m³ soit près de 10 tonnes de plaquettes forestières, et d'un ballon tampon de 8 000 litres.

Grâce à ce projet, les émissions de CO₂ fossile seront réduites de **83 tonnes par an** par rapport à la situation actuelle.

Entreprises mandatées pour ce projet

L'ingénierie a été assurée par les entreprises suivantes :

- **Bureau d'études thermique** : mandataire INDDIGO – PARIS (75)
- **Sous-traitant** : SOLARES BAUEN – BESANÇON (25)
- **Architecte** : GIROLIMETTO Architectes – MONTBÉLIARD (25)
- **BE structure** : BT2M – MONTBÉLIARD (25)
- **Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé** : SOCOTEC Construction – BELFORT (90)
- **Contrôleur technique** : SOCOTEC Construction – BELFORT (90)

Les travaux ont été confiés aux entreprises :

- **Gros œuvre/Second œuvre** : SARL SONOBAT – LUXEUIL-LES-BAINS (70)
- **Charpente/Couverture** : SAS CHIPEAUX – MELISEY (70)
- **Menuiseries extérieures/Serrurerie** : CUBE OMNIVERRE – BELFORT (90)
- **Chaudière bois/Hydraulique/Électricité/Sous-stations** : EIMI – ECOLE-VALENTIN (25)
- **Sous-traitant** : TECHNIRAMO – VESOUL (70)
- **Sous-traitant** : JM PLOMBERIE – BESANCON (25)
- **Sous-traitant** : CALORIFUGE FRANCHE-COMTE – GROZON (39)
- **Réseau de chaleur** : EIMI – ECOLE-VALENTIN (25)
- **Sous-traitant** : AB SOLUTIONS – CHARLY (69)
- **Terrassement réseau de chaleur** : SASU JUSTIN TP - AUTREY-LE-VAY (70)

Financement du projet :

Le montant total des travaux s'élève à **1 061 250 € HT**. Le détail des contributions financières est le suivant :

- L'Europe, via la Région Bourgogne-Franche-Comté, contribue à hauteur de **327 235 €** au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

- L'État, à travers la **Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)**, finance **109 612 €**
- L'**ADEME**, (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), opérateur de l'État, alloue **174 300 €** dans le cadre notamment du **Contrat Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT)**, via le Fonds Chaleur.
- En partenariat avec OFEE-LEYTON et dans le cadre des **CEE coup de pouce**, le SIED 70 bénéficie pour cette opération d'un montant de **517 500 €** au titre du raccordement de bâtiments tertiaires à un réseau de chaleur.

→ Un programme bois-énergie ambitieux

Le SIED 70 exploite actuellement **cinq** chaufferies biomasse à **Scey-sur-Saône, Gy, Marnay, Apremont et Moimay**.

Il en a également **quatre** en phase de construction à **Dampierre-sur-Salon, Gevigney-et-Mercey, Coisevaux et Neurey-les-la-Demie** et **trois** autres en phase de maîtrise d'œuvre à **Champlitte, Frotey-les-Vesoul et Lure**. La commune de **Fontaine-lès-Luxeuil** a transféré sa compétence « chaufferie bois avec réseau de chaleur » au SIED 70.

Ce programme ambitieux illustre la volonté du SIED 70 de fournir des solutions énergétiques durables et locales aux collectivités, contribuant ainsi à la réduction des émissions de CO₂ et à la promotion des énergies renouvelables.

→ Des travaux d'extension du réseau d'électricité pour alimenter la chaufferie

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures locales et pour répondre aux besoins énergétiques de la chaufferie, le SIED 70 a également réalisé une extension souterraine du réseau d'électricité.

Cette extension, d'une longueur de **75 mètres linéaires**, permet d'alimenter efficacement la chaufferie. Le financement de ce projet d'extension, d'un montant de **20 000 € HT, est entièrement pris en charge par le SIED 70** et les travaux ont été réalisés par les entreprises Justin TP pour les terrassements et SPIE pour la partie du réseau d'électricité, la pose de coffrets et les raccordements.

→ Un service de maintenance des installations d'éclairage public

Depuis novembre 2024 et pour une durée de 6 ans, la commune adhère au service de maintenance des installations d'éclairage public.

Ainsi, ces installations, désormais entretenues par le SIED 70, sont composées de **3 coffrets de commande** équipés d'horloges astronomiques, et de **61 points lumineux** en fonctionnement. Une coupure nocturne de 23h à 5h est réalisée, représentant une économie annuelle estimée à environ **18 000 kWh ou 3 150 €** (-48 % par rapport à un fonctionnement nocturne permanent).



À propos du SIED 70

Le SIED 70, c'est 30 années d'expertises dans le domaine de l'électrification et de l'éclairage public sur le territoire de la Haute-Saône. Mais aussi : un service Energies Renouvelables, avec la construction et l'exploitation de chaufferies biomasse collectives, un service de conseils en Energie Partagés, la valorisation de vos certificats d'économies d'énergie, ainsi que le déploiement de bornes de recharges, pour véhicules électriques.